

Vatican: le procès Becciu

Le clan des mafieux

par

Régine et Guy Ringwald

Golias, 27 août 2021

URL : <https://www.golias-editions.fr/2021/08/27/vatican-le-proces-becciule-clan-des-mafieux/>

24 septembre 2020 : le cardinal Angelo Becciu pénètre dans le bureau de François avec un dossier concernant les enquêtes en cours, en vue des béatifications et canonisations. Le cardinal Becciu est en effet préfet de la Congrégation pour la cause des saints. Vingt minutes après, il en ressort, il porte toujours le titre de cardinal, mais a perdu tous les attributs et privilèges de cette haute distinction. Un cas unique. Le pape lui aurait dit : « Tu as trahi ma confiance. » Cette brutale décision de François n'est l'objet d'aucune explication. Mais elle n'a rien à voir avec la cause des saints. Laissons-les donc dormir en paix et ouvrons la boîte de Pandore. Nous avons cherché à comprendre ce que recouvre l'affaire de l'immeuble de Londres. En deux articles, Régine et Guy Ringwald nous aident à décrypter les dessous d'un procès déjà passablement médiatisé.

L'Espresso détaille les accusations. L'hebdomadaire italien s'attarde sur des aides « douteuses » accordées à ses frères par Becciu, une broutille (on parle de 600 000 euros) comparée à ce qui va suivre. Très vite, tout le monde fait le rapprochement avec une affaire financière pour le moins malheureuse liée à un investissement immobilier à Londres. Le cardinal qui présidait donc le dicastère de la cause des saints avait été nommé à ce poste le 31 août 2018, alors qu'il venait d'être créé cardinal. Il avait été auparavant substitut pour les Affaires générales de la secrétairerie d'Etat, c'est-à-dire

numéro trois de la Curie, jusqu'au 29 juin 2018. C'est à ce poste qu'il aurait procédé à des manœuvres risquées, puis à des arrangements pour le moins discutables. Le cardinal Becciu tient conférence de presse et affirme qu'il est parfaitement clair et innocent. Il qualifie la situation de « surréaliste », et attaque l'Espresso en diffamation. Il réclame dix millions d'euros pour les dommages qu'il subit, notamment la perte de toute chance de devenir pape ! Le vaticaniste Marco Politi¹ décrit la mise à l'écart de Becciu comme un « geste napoléonien : avec sa poigne de fer, François a voulu montrer que les sanctuaires n'existent pas, qu'aucun fief n'est à l'abri ».

Le Vatican annonce le 3 juillet 2021, l'ouverture d'un procès le 27 juillet visant dix personnalités dont le cardinal, un « Monsignor » de la Curie, Mgr Mauro Carlino, ancien secrétaire de Becciu, et divers protagonistes des montages financiers relatifs à l'investissement de Londres. C'est la **première** fois qu'un cardinal est poursuivi en justice au Vatican², ce qui est devenu possible après le motu proprio promulgué par François le 30 avril. Promulgué à dessein, évidemment, pour pouvoir juger Becciu. Celui-ci se dit « victime d'un complot », « cloué au pilori médiatique ». Cette affaire va révéler des réseaux de corruption pas même discrets, un amateurisme incroyable et la dilapidation du denier de Saint Pierre. Et elle ne fait que commencer. [...] **Régine et Guy Ringwald - Pour lire l'intégralité de cet article :684. Golias Hebdo n° 684 (Fichier pdf)**